

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
 DE LA REFORME DE LA FONCTION PU-
 BLIQUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET
 DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Portant intégration et nomination
 de Monsieur MASSY-NEUMER, M. Armand
 dans les cadres de la caté-
 gorie A hiérarchie I des Services
 Techniques (Laboratoire des
 Mines).

LE PREMIER MINISTRE,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
 (/u l'Ordonnance n° 019/84 du 23.8.1984 portant modifi-
 cation de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet
 1979 ;

(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général
 des fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2007/FP du 21.6.1958 fixant le règlement
 sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 60/90 du 3.03.1960 fixant le statut
 commun des cadres de la catégorie II des Services Techniques ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 9.05.1962 fixant le régime
 des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/195/FP du 5.07.1962 fixant la hié-
 rarchisation des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les caté-
 gories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du
 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.07.1962 relatif à la
 nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de
 l'Etat ;

(/u le décret n° 62/31/FP-BE du 26.3.1963 fixant les
 conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires
 que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses
 articles 7 & 8 ;

(/u le décret n° 62/50 du 24.2.1967 réglementant la pri-
 se d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
 relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carriè-
 re et reclassements ;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et rem-
 plaçant les dispositions du décret n° 62/196 /FP du 5.7.1962 fi-
 xant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 84/056 du 8.8.1984 portant nomination
 du Premier Ministre ;

(/u le décret n° 84/058 du 13.8.1984 portant nomination
 des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 84/060 du 20.8.1984 portant organisa-
 tion des intérim des Membres du Gouvernement

(/u le protocole d'Accord du 24-11-1975 signé entre la
 République Démocratique Allemande et la République Populaire du
 Congo ;

(/u la lettre n° 5844/LEN-DGEOC-DOE du 15.10.1984 du
 Directeur de l'Orientation et des Bourses transmettant le dossier
 de l'intéressé ;

(/u le Rectificatif n° 84/923 du 19.10.84 au décret n°
 84/058 du 13.8.84 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE :

ARTICLE 1er- En application des dispositions combinées du décret n° 60/90 du 3.2.1980 et du Protocole d'Accord du 24-11-1975 susvisés, Monsieur MPASSY-NEOUNGA Gérard Armand, né le 4 Juin 1960 à Brazzaville titulaire du Diplôme d'Ingénieur en Informatique et Electrotechnique Théorique, obtenu à l'Ecole Supérieure Technique d'Ilmenau (R.D.A.) est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des services Techniques (Laboratoire des Piles) et nommé au grade d'Ingénieur Principal des Techniques Industrielles Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2°- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère du Plan.

ARTICLE 3°- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera ./-

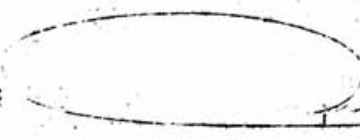
BRAZZAVILLE, LE 7 MAI 1985

Par le Premier Ministre,

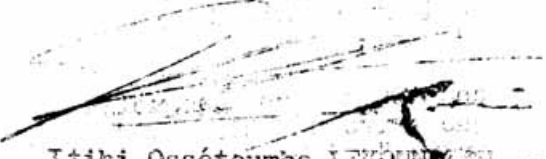
Le Ministre du Plan,

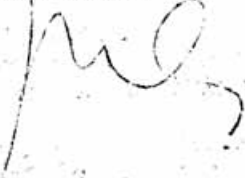

Pierre MOUSSA .-

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi, de la Refonte de la
Fonction Publique et de la
Prévoyance Sociale


Ange Edouard POJNGUI .-

Le Ministre des Finances


Itihi Ossétoumba LEXOUNGOU .-


Bernard COMBO MATSIOM .-

APPLIATIONS :

JORPC.	1
DGEP.DFP.	3
DFP.BST.	2
D.G.B.	2
D.C.F.	1
M.P.	3
INTERESSE.	1 ./-

